

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AVANTON**

Séance du 17 novembre 2020

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt, le 17 novembre, à 20h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué le 12 novembre 2020, s'est réuni au nombre inscrit par la loi, salle du Conseil municipal, sous la présidence d'Anita POUPEAU, Maire.

**Présents :**

Mmes BEAU FOURNIER Mélanie, COUSSOT Armelle, FERER Stéphanie, GIRAUD Marie Jeanne, GUERRERO CORDEBOEUF Sandra, LAVEDRINE Nadia, MEUNIER Lydia, PETIT Christine, POUPEAU Anita, MM. BERTHELOT Jérôme, BRU Eric, CAGNARD Guillaume, CHARRUAU Mathieu, DELAFOND Nicolas, FAIGT Julien, GUIGNARD Frédéric, LAIR Yaurick, VACOSSIN François.

**Absents excusés :**

Madame VANDERBECKEN Carole donne pouvoir à Madame POUPEAU Anita

\*\*\*\*\*

En raison de l'état d'urgence sanitaire, Madame le Maire propose en début de séance que la réunion se tienne à huis clos afin de limiter le nombre de personnes présentes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve la tenue de la séance à huis clos.

Madame GUERRERO CORDEBOEUF Sandra est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire demande s'il y a des observations sur le compte rendu du Conseil municipal du 20 octobre. Aucune observation, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**1) DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET COMMUNE**

Vu l'exposé de Madame le Maire

Afin de prévoir :

- ✓ Les crédits relatifs au remplacement des agents pendant les périodes de confinement
- ✓ Les crédits relatifs au remplacement du poste d'adjoint administratif en prévision du départ en congés maternité de l'agent titulaire
- ✓ Les crédits relatifs à la mise en place du secours d'urgence du 15/10 au 28/10/2020

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, approuve, la décision modificative n°2 suivante :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Article (chap.) – opération</b>	<b>Montant (€)</b>	<b>Article (chap.) - opération</b>	<b>Montant (€)</b>
6218 (012) - Autres personnel extérieur <i>Impact COVID + remplacement poste Adjoint administratif</i>	28 000,00 €	6419 (013) - Remboursements sur rémunérations du personnel <i>Assurances</i>	10 000,00 €
6713 (67) - Secours et dots <i>Secours d'urgence</i>	593,00 €	7411 (74) - Dotation forfaitaire	599,00 €
		74121 (74) - Dotation de solidarité rurale	10 055,00 €
		74127 (74) - Dotation nationale de péréquation	7 939,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 593,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>28 593,00 €</b>

**Résumé des débats :**

Mélanie BEAU FOURNIER demande des nouvelles de la famille qui a bénéficié du secours d'urgence. Sandra GUERRERO CORDEBOEUF explique qu'elle a pu être prise en charge par Audacia qui lui a proposé un logement sur Poitiers et l'enfant a pu être scolarisé.

**2) DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET MAISONS DE SANTE ET SENIORS**

Vu l'exposé de Madame le Maire

Les taxes foncières des maisons de santé et séniors font état d'un écart de + 1 583€ par rapport aux prévisions budgétaires (réalisé de 3 983€ pour un budget de 2 400€) en raison de la fin du dégrèvement de la part départementale et intercommunale de cette taxe.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, approuve, la décision modificative n°1 suivante :**

<b> FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Article (chap.) – opération</b>	<b>Montant (€)</b>	<b>Article (chap.) - opération</b>	<b>Montant (€)</b>
63512 (011) - Taxes foncières	1 600,00 €		
022 (022) - Dépenses imprévues	-1 600,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

**Résumé des débats :**

A la demande de Frédéric GUIGNARD, Madame le Maire précise que l'enveloppe des dépenses imprévues n'avait pas été utilisée jusqu'à présent.

**3) SOLIDARITE ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES MAIRES DES ALPES MARITIMES**

Vu l'exposé de Madame le Maire.

Le 2 octobre 2020, la tempête Alex a ravagé les vallées de la Vésubie et de la Roya provoquant de inondations destructrices. Des infrastructures majeures, telles que les routes, réseaux d'électricité et de communication, stations d'épuration, casernes de pompier, gendarmerie et nombreux équipements publics ont été rasés par les flots.

L'association départementale des Maires des Alpes-Maritimes a lancé un appel aux dons à toutes les communes et intercommunalités de France.

La commune souhaite s'inscrire dans cette démarche de solidarité en faveur des sinistrés de la tempête sur le territoire des Alpes-Maritimes.

Eu égard à l'ampleur des dégâts dont les communes ont été victimes, Frédéric GUIGNARD s'interroge sur le montant de l'enveloppe et souhaiterait savoir si la commune pouvait donner davantage. Il propose un don de 1000€ qui sera soumis au vote du Conseil municipal.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (14 voix pour une subvention de 500€, 5 voix pour une subvention de 1000€), le Conseil municipal, décide d'allouer une subvention exceptionnelle à l'Association départementale des Maires des Alpes Maritimes d'un montant de 500.00€**

**Résumé des débats :**

Armelle COUSSOT souhaiterait s'assurer que l'argent ainsi collecté soit bien versé aux communes concernées. Madame le Maire explique que les fonds seront versés sur le compte bancaire de l'association départementale des Maires des Alpes Maritimes qui s'engage à collecter et répartir les dons auprès des communes concernées.

#### 4) QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le Conseil municipal des actions menées par la Communauté de Communes du Haut-Poitou (CCHP) :

- Recherche de nouveaux locaux : sur les 7 sites identifiés, 3 sont à l'étude. La réflexion est menée en partenariat avec l'Agence des Territoires de la Vienne (AT86) ainsi qu'avec un groupe de travail. L'objectif étant que la Communauté de Communes du Haut-Poitou devienne propriétaire de ses locaux d'ici à trois ans.
- La Communauté de Communes du Haut-Poitou va prochainement mettre à disposition des communes et pour une utilisation à destination des citoyens, un broyeur thermique (modalités en cours de formalisation).
- Ressources Humaines : un nouvel organigramme est en cours de finalisation et sera proposé prochainement, avec la collaboration du cabinet AMV dont la mission vient de s'achever. Les retours sont très attendus par les différentes équipes. Stéphanie FERER souhaite savoir si tous les besoins ont pu être comblés avec l'équipe existante. Madame le Maire répond par la négative (des recrutements sont en cours).
- Subventions : de nouveaux dispositifs de financement seront prochainement définis (Région, Etat, Europe). La Communauté de Communes du Haut Poitou demande aux communes de réaliser un état des lieux de leur projet afin de recenser les dispositifs de contractualisation nécessaires. Pour la voie douce, cela permettra de compléter le plan de financement suite au refus du FEDER et du FEADER.

Sandra GUERRERO CORDEBOEUF explique que, suite au confinement, le Plan d'Alerte et d'Urgence (PAU) a été réactivé auprès des personnes fragiles, isolées ou vulnérables. Sur les 75 personnes ont été contactées, n'ont été recensées que 3 personnes en détresse avec qui le contact sera plus régulier. Frédéric GUIGNARD explique qu'il a eu globalement de très bons retours des habitants qui étaient heureux que la Mairie prenne de leurs nouvelles.

Suite à l'annulation du repas annuel du CCAS, il a été décidé d'offrir un présent aux personnes de plus de 70 ans. Sur les 306 courriers envoyés, 233 personnes ont répondu :

- 165 personnes (ou 97 foyers) viendront récupérer leur ballotin en mairie les 15 et 16 décembre
- 68 personnes (ou 46 foyers) seront livrées à domicile

Lydia MEUNIER précise qu'il n'y aura pas de cérémonie « Sapin de Noël » organisée cette année. Les employés communaux vont décorer le sapin pour le 5 décembre. L'association AVAN'TEENS s'est proposée pour réaliser le pliage des cadeaux fictifs le mercredi 18 novembre.

Nicolas DELAFOND annonce que l'exposition annuelle L'Atelier du Peintre est reportée à une date ultérieure ainsi que le Conseil des Jeunes (reporté à fin janvier 2021 pour le moment).

Madame le Maire précise que le prochain Conseil municipal se tiendra le 15 décembre 2020.

Mathieu CHARRUAU souhaite savoir si le portail sinistré à l'arrière de la cantine a été réparé. François VACOSSIN répond que le dossier a été transmis à l'assureur et que nous n'avons pas de nouvelles. Il demande également quand l'éclairage du Chemin de Saintonge sera réalisé. François VACOSSIN répond que le devis a été envoyé début octobre et que SOREGIES s'engage à intervenir dans les 120 jours après la signature du devis.

Concernant les travaux de la rue de la Vallée, Armelle COUSSOT a constaté la présence de très nombreux gravillons en fin de semaine dernière. François VACOSSIN explique que les travaux se sont achevés vendredi 13 novembre et que les gravillons vont disparaître rapidement. Stéphanie FERER précise que la rue était propre ce mardi. Armelle COUSSOT signale également que de nombreux camions et voitures montent sur le rétrécissement de chaussée. Frédéric GUIGNARD précise que la pose du marquage au sol matérialisant la zone de passage et d'arrêt des véhicules près du rétrécissement va permettre une circulation plus sécurisée.

Sur le problème d'éclairage du Clos Follet, François VACOSSIN explique qu'une demande d'intervention a été réalisée par la mairie ce jour et qu'en principe, SOREGIES doit intervenir dans les 7 jours.

Sandra GUERRERO CORDEBOEUF informe le Conseil que les cônes de travaux mis en place sur le parking Saint Mandé (sas d'accès école) ont été utilisés par des enfants pour faire du skate. Il est proposé de les remplacer par des barrières (si le stock est suffisant).

Frédéric GUIGNARD souhaite faire un retour positif de l'application CITYKOMI et propose d'insérer le tableau récapitulatif de l'AMF recensant les mesures gouvernementales suite au 2<sup>ème</sup> confinement. Yaurick LAIR en profite pour faire un point sur cette application : à ce jour, 249 personnes se sont inscrites.

Stéphanie FERER a constaté que certains habitants de la commune d'Avanton se promènent sans masque alors que Madame la Préfète de la Vienne a pris un arrêté rendant le port du masque obligatoire pour toute personne de onze ans et plus sur l'ensemble des espaces urbanisés du département. Elle préconise de renforcer la communication auprès des habitants de la commune.

La séance est levée à 20h59.

**Emargements :**

BEAU FOURNIER Mélanie	
BERTHELOT Jérôme	
BRU Eric	
CAGNARD Guillaume	
CHARRUAU Mathieu	
COUSSOT Armelle	
DELAFOND Nicolas	
FAIGT Julien	
FERER Stéphanie	
GIRAUD Marie Jeanne	
GUERRERO CORDEBOEUF Sandra	
GUIGNARD Frédéric	
LAIR Yaurick	
LAVEDRINE Nadia	
MEUNIER Lydia	
PETIT Christine	
POUPEAU Anita	
VACOSSIN François	